

qui vous a inspiré cette arrogante parole !

Je ne suis pas le seul, Mgr. qui comprenne toute la portée d'une pareille assertion. Où est l'homme au monde, Mgr. quelle que soit sa position, je n'en excepte aucune, qui a le droit de s'exprimer ainsi parlant de lui-même ?

Et, Mgr. quand celui qui le fait a tort dans le fond et la forme, cela ne montre-t-il pas bien clairement le danger de l'irresponsabilité ?

V. G. a-t-Elle réellement bien réfléchi à cette parole ? Car enfin, pour la signer de son nom, il me semble qu'il a fallu y songer un peu ! Et je ne vois guère pour s'y décider, d'autre procédé de raisonnement que celui-ci :

« Mon caractère d'Evêque me donne sur cette population une influence qu'un laïque ne peut posséder. S'il est possible que, dans St. Hyacinthe, où M. Dessaulles est connu, je ne puisse l'empêcher d'être cru, il est probable que partout où les gens n'ont aucune connaissance personnelle des faits, la présomption sera en ma faveur, tout simplement parce que mon caractère est un titre à la confiance publique. Sur l'inconnu, un Evêque doit avoir l'avantage sur un laïque. Je puis donc dire ce que voudrai, et je serai généralement cru, quand même, dans St. Hyacinthe, M. Dessaulles le serait davantage. »

Voilà Mgr. ce qui me paraît être l'illustration exacte de l'idée de V. G. et c'est nécessairement le calcul qu'Elle a du faire *in petto* pour se décider à exprimer une aussi étrange idée.

J'ai déjà vu quelques personnes agir d'après cette idée sans le dire, mais voilà la première fois que je vois un homme d'une aussi éminente position l'exprimer en toutes lettres pour l'édification des gens réfléchis !

Dans tous les cas, Mgr. ces très gros mots plus haut cités, forment un bien frappant contraste avec ces hautes habitudes de savoir-vivre exceptionnel auxquelles vos deux regrettés prédécesseurs nous avaient de tout temps habitués. Mais bien des choses sont chan-

gées depuis que le diocèse de St. Hyacinthe a eu le malheur de les perdre. Et je ne suis malheureusement pas le seul à constater fréquemment que les regrets qu'ils ont laissés derrière eux ne font qu'augmenter tous les jours.

D'ailleurs, Mgr. n'est il pas un peu remarquable, s'il est vrai que je sois un caractère aussi indigne que V. G. ne craint pas de l'affirmer, qu'Elle se soit commise dans la presse avec un pareil homme ? A-t-on bien souvent vu vos collègues dans l'épiscopat faire le coup de plume ou de langue dans les journaux avec des hommes préalablement déclarés indignes ?

Je doute beaucoup, Mgr. que St. François de Sales—dont le *motto* favori était : SOYONS DOUX ET HUMBLES DE CŒUR—ou votre prédécesseur immédiat qu'on lui a si souvent comparé pour l'inaltérable douceur de caractère, se fussent ainsi oubliés tant sur l'exactitude des faits que sur le coup de langue !

Enfin, Mgr. eussé-je manqué aux convenances ordinaires en parlant de V. G.—ce que je nie péremptoirement, et ce que je mets respectueusement V. G. au défi de prouver—est Elle bien vraiment à sa place comme Evêque, s'il est vrai que je sois tombé dans cette faute, n me rendant injure pour injure ? Nous ne sommes pas DES VIOLENTS, disait St. Grégoire le Grand, et St. Paul ne nous donne d'autre pouvoir que de reprendre, remontrer et réprimander en toute sorte de patience.

Hélas ! Mgr. qu'il y a loin d'une méthode à un autre !

Je prie très humblement V. G. de me pardonner si, au risque d'être prolix, je me permets de lui mettre sous les yeux le passage suivant des réglemens du diocèse de Verdun, qui ne sont qu'un résumé des canons de plusieurs conciles œcuméniques ou provinciaux, et qui sont en force dans la plupart des diocèses de France.

« Nous conjurons tous les ministres de la sainte parole (ou conséquemment, Mgr., la dépréciation du caractère d'autrui ne devrait pas trouver place, ) de ne jamais s'écarter des règles de la douceur et de la modération